

L'INDEMNITE PARLEMENTAIRE EN FRANCE.

L'Univers analyse comme suit un article de M. Paul de Cassagnac sur ce sujet :

"M. Paul de Cassagnac fait campagne dans le Matin, contre l'exiguité du traitement des députés. Il dit qu'il faut ou la supprimer ou la doubler. Voici quelques-unes de ses raisons :

"Vous n'avez pour députés et sénateurs que les gens qui se moquent de l'indemnité parlementaire parcequ'ils n'en ont pas besoin pour vivre, ou les gens qui se jettent spontanément dessus comme un chien se jette sur un os maigre et à moitié rongé.

Il n'y a pas de moyenne. Et le suffrage universel ne possède pas les vrais serviteurs, serviteurs respectueux, mais fiers, qu'il devraient avoir, il doit se contenter de valets qui l'exploitent ou de maîtres qui l'achètent.

Aussi tous les ratés de la vie, les médecins sans malades, les avocats sans causes, les vétérinaires sans animaux, se précipitent sur le mandat législatif, dont les neuf mille francs sont une aubaine inespérée, et ils coudoient dans les corridors du palais Bourbon et de Luxembourg les millionnaires terriens ou banquiers qui ont enlevé la surcharge électorale.

Canailles en bas, ainsi que le sont toujours les affamés ; bêtes en haut, ainsi que le sont trop souvent les riches, voilà la division naturelle des Parlements français depuis quelques années.

Voilà un premier point. Mais ce n'est pas tout :

"Je rajouterai que, faute de pouvoir vivre avec l'indemnité parlementaire qui est demeurée ridiculement modique, alors qu'on élevait le traitement de tous les fonctionnaires, le sénateur et le député sont tentés de chercher de l'argent ailleurs, c'est-à-dire dans la poche des autres.

Et alors le sénateur Jacotin triche au casino de Vichy, le sénateur Escarguel est pincé dans de mauvaises affaires; le député Lecompte rature les permis de chemin de fer ; le député Lepère préside un cercle ; les députés Bouchet, Poulet et David siègent simultanément comme législateurs à la Chambre législative, et comme filons à la chambre correctionnelle.

C'est forcé. C'est fatal. Et chaque fois, dans l'existence humaine, que vous ne mettez pas les moyens matériels à la hauteur de la situation sociale, vous êtes exposés à de piteux accidents.

J'en conclus que le suffrage universel, sur lequel tous les démocrates sont d'accord en théorie, est une mauvaise plaisanterie au point de vue pratique.

Rien n'est plus faux, rien n'est moins sincère que son application courante.

En effet, pour être député, c'est-à-dire pour représenter le peuple, il faut être à la tête d'une énorme fortune qui vous permette :

- 1o D'abandonner vos affaires et de vous fixer à Paris ;
2o De dépenser dix, vingt, cinquante mille francs dans une élection ;
3o De n'avoir besoin des neuf mille francs de l'indemnité parlementaire que pour votre provision de cigares ou pour les largesses envers les orphelins et les sociétés de gymnastique.

Aussi qu'arrive-t-il ? "Celui qui n'a que du talent, que de l'honnêteté, que de l'intelligence, que du génie même, est hors d'état de solliciter utilement les suffrages de ses concitoyens, car il ne peut même pas espérer être en situation, s'il est élu, de faire les économies nécessaires pour rembourser les frais terriblement coûteux de la campagne électorale.

Et plus on ira, plus les Intés électoraux étant vives, moins les hommes de raison, de valeur, de situation estimée, seront en état d'aborder un mandat que l'on ne pourra pas acquiescer qu'en flattant cyniquement l'achèvement, les plus bas appétits

du peuple, ce qui permet les candidatures économiques, ou en le corrompant sans vergogne, ce qui fait que le mandat tombera forcément et exclusivement entre les mains de ceux qui verseront la boue ou qui verseront l'or.

Voyons faméliques et juifs opulents, je le répète en me résumant, Polyte et Isaac, tels seront totalement, et avant longtemps, les seuls élus de la nation qui se dit la nation démocratique par excellence, qui se remplit voluptueusement la bouche avec le mot de suffrage universel.

Une autre raison d'augmenter l'indemnité parlementaire, c'est qu'on a tout augmenté :

"Je regarde le tarif officiel et je vois qu'un conseiller de la cour de cassation vaut 18,000 frs, un conseiller d'Etat 16,000 frs, un procureur général à Paris 25,000, un avocat général 18,000, un premier président à la cour de cassation 30,000 francs.

Que vaut un bon administrateur ? Le même tarif attribue une moyenne de 30,000 fr. à un préfet, et souvent plus.

Que vaut un bon général, capable d'organiser une armée ? Cela vaut dans les 18,000 francs.

Que vaut un évêque connaissant bien les affaires religieuses. Dans les même prix.

Que vaut un bon négociant, un bon financier, un bon agriculteur ? Cela vaut ce qu'il peut gagner et c'est considérable.

Eh bien, Français, mes frères vous voulez que vos sénateurs, vos députés, cumulent tout cela, soient capables d'en remonter à la fois aux magistrats, aux financiers, aux commerçants, aux industriels, et règlent souverainement les lois qui régissent toutes ces matières multiples, contradictoires, encyclopédiques, qui se soldent toutes dans la personne de leurs spécialistes autorisés par des sommes cent fois supérieures à l'indemnité parlementaire, vous voulez que vos sénateurs et vos députés vous donnent tout cela pour vingt-cinq francs par jour ?

Il est bon de faire observer ici, à M. Paul de Cassagnac, qu'il fait erreur en ce qui concerne les évêques. Il ne saurait ignorer qu'en haine de la religion pendant que les exigences de la vie portaient en effet à augmenter tous les traitements, l'indemnité servie aux évêques était misérablement réduite à 10,000 frs.

Sous le bénéfice de cette réserve, nous reprenons la citation de l'article, qui se termine ainsi :

"Vous n'êtes que des grigou et en politique, vous n'avez droit qu'à de la camelotte, qu'à du faux, qu'à du plaqué, qu'à un Parlement que vous avez, Parlement d'occasion, élu au rabais, siégeant sur les quais et n'offrant, en général, que des sénateurs moisissés ou des députés avariés.

Français, mes frères, ne vous plaignez donc pas à part quelques braves gens, quelques hommes d'esprit égarés dans ce stock de vieux rossignols hors de service, dans ce fouillis républicain de gâteaux, de fruits secs, d'aspirants voleurs, vous ne possédez que ce Parlement-là, un Parlement qui nous fait battre par des Chinois, soldats de théâtres, de paravents ou d'événements, qui nous mène à la banqueroute et qui achemine la France vers la misère au dedans et la honte au dehors.

Que voulez-vous ! c'est votre faute ! Vous ne leur donnez que vingt-cinq francs par jour. C'est moins que ce que gagnent tous vos hauts pensionnaires, autant que gagnent un bon fiacre.

Il est vrai que c'est tout ce qu'ils valent, et que vous en avez largement, pour votre argent !

C'est fort bien ; mais il ne nous est pas démontré qu'avec le suffrage universel tel qu'il fonctionne, ce ne seraient pas les mêmes candidats qui toucheraient l'indemnité grossière selon le vœu de M. Cassagnoc.

"J'ai souffert"

De toutes les maladies imaginables pendant les trois dernières années. Notre Pharmacien T. J. Anderson m'a recommandé les "Amers de Houblon". J'en ai consommé deux bouteilles ! Je suis complètement guéri et je recommande sincèrement les Amers de Houblon à tout le monde. J. D. Walker, Buckner, Mo.

Je vous adresse ces quelques lignes comme Gage de reconnaissance pour vos Amers de Houblon. J'ai souffert de rhumatisme inflammatoire pendant près de sept années et aucune médecine n'a semblé me faire du bien !

Jusqu'au moment où je pris deux bouteilles de vos Amers de Houblon, et à ma grande surprise je suis assis bien aujourd'hui que je ne l'ai jamais été. J'espère que vous aurez beaucoup de succès, avec ce puissant et efficace remède.

Quiconque ! ! ! serait désireux d'avoir plus de détails sur ma guérison peut se procurer en s'adressant à moi, E. M. Williams, 1103 16th Street, Washington, D. C.

Je considère que votre remède est le meilleur qui existe pour l'indigestion, les maladies de rognons, et la débilité des nerfs. J'arrive du sud en quête de santé et je trouve que vos Amers m'ont fait plus de bien !

Il y a un mois j'étais extrêmement Maigre ! ! ! Et presque incapable de marcher. Maintenant je suis fort et robuste.

Il se passe à peine un jour sans que je reçoive des compliments les uns après les autres de ma santé et ils sont dus aux Amers de Houblon ! J. Wickliffe Jackson, Wilmington, Del.

Les bouteilles qui ne portent pas une étiquette blanche marquée d'une touffe verte de Houblon sont de la contrefaçon. Rejetez tous les remèdes sans valeur, empoisonnés, qui s'offrent sous le nom de "Houblon" ou "Houblons".

KIDNEY-WORT. Opère des Cures MERVEILLEUSES Pourquoi DES MALADIES DES ROGNONS ET Des Affections du Foie. Parce qu'il agit à la fois sur le FOIE, les REINS et les ROGNONS.

KIDNEY-WORT. REMÈDE INFALLIBLE POUR LES MALADIES DES ROGNONS. LES AFFECTIONS DU FOIE. LA CONSTIPATION, les HEMORRHOÏDES et les MALADIES DU SANG.

KIDNEY-WORT. Les Malades reconnaissent son efficacité. "Le Kidney Wort" est le remède le plus efficace dont j'aie jamais fait usage.

CLUB HOUSE. Ancien Poste de P. O'NEARA. 20 22 ET 24, RUE GEORGE. Cet établissement a été réparé, décoré et meublé à neuf, avec toutes les Améliorations Modernes.

Hotel du Canada

M. ALEXIS REVAUD, propriétaire, 164, rue St-Jas. Les agents-voyageurs trouveront bon accueil et des voitures pour aller à la gare. Prix modérés. Un tarif spécial est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, propriétaire, Ottawa, 18 déc. 1884. Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cozner.

FERRONNERIES. Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez McDougall & Cozner. Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la GROSSE TARRIÈRE.

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS D'OTTAWA. Grand assortiment de tapis, moquettes, etc.

SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Dec. 1883. Poudres de Condition d'Alexander. SOULES POUR LES ROGNONS ET AUTRES MEDICINES CELEBRES POUR LES CHEVAUX.



LA PROTECTION SANS EGAL. ISAIE DAZE Manufacturier. Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DETAIL. COIN DES RUES Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

ISAIE DAZE Manufacturier. Marchand de Chaussures EN GROS ET EN DETAIL. COIN DES RUES Dalhousie et de l'Eglise OTTAWA.

TOUTE COMMANDE. Qui lui sera confiée sera exécutée et expédiée avec soin sous le plus court délai. Une SPECIALITE dans les Commandes. Les meilleurs matériaux sont employés.

Dr ALFRED SAVARD. BUREAU : No. 376, RUE CUMBERLAND. Ancienne résidence du Dr Prevost. Ottawa, 15 mai 1885.

ASTHME. Oppression, Catarrhe, Emphysème pulmonaire. Affections des Voies respiratoires. Pour le soulagement immédiat de ces diverses Affections et pour leur Guérison, rien n'égale le PAPIER et les CIGARES de GICQUEL.

CHEZ tous les Parfumeurs et Coiffeurs de France et de l'Étranger. La VELOUTINE. Goudron de Baz spécial. PRÉPARÉ AU BISMUTH. Par CH. FAY, Parfumeur, 8, Rue de la Paix, 8 - PARIS.

PILULES PURGATIVES. EXTRAIT D'ÉLIXIR TONIQUE ANTI-CLAIREUX de GUILLE. Préparé par PAUL GAGE, Phien, seul Propriétaire, 9, de Cronelle-St-Germain, PARIS.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC". LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL. Et tous les points à l'est.

CONVOIS A PASSAGERS. Tous les Jours. CHARS PULLMAN. Raccordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc.

LES BILLETS et tout autre renseignement peuvent être obtenus aux bureaux du Grand Tronc, rue Spadina, et au dépôt des billets, rue Elgin.

J. B. ARIAL. Peintre Décorateur et Tapisserieur. VIENT DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES.

TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés. G. J. Labelle, Huissier de la Cour Suprême, B. C. RUE BRITANNIA, HULL. Ottawa, 20 nov. 1881.